

SOUSCRIPTION MINIMUM

Réduction d'impôt de 4 000 € minimum

INVESTISSEURS CONCERNÉS

Tout particulier désirant réduire son impôt

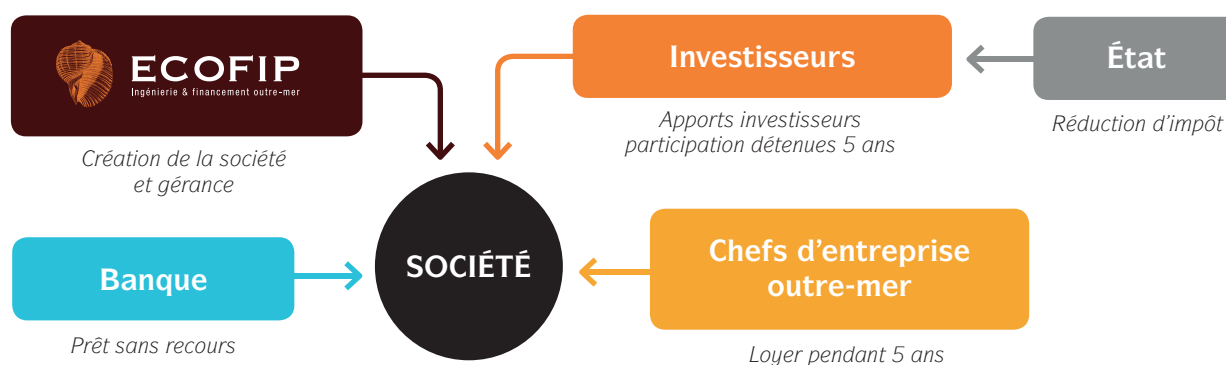
PRINCIPES CLÉS

Permettre aux investisseurs de **réduire ou effacer leur impôt** en «*One shot*» avec un taux de rentabilité attractif.



Permettre aux exploitants ultra-marins locaux de **se développer et d'acquérir un matériel neuf avec plus de facilité et à moindre coût**.

LA GIRARDIN INDUSTRIELLE



TYPES DE BIENS FINANCÉS

PLEIN DROIT :
SNC uniquement : Biens standards non spécifiques à fort potentiel de relocation

AGREMENT SNC ou SAS :
1 bien **spécifique** avec accord de la DGI Locale ou Bercy en fonction du montant du bien

SOLIDITÉ DU MONTAGE

Une présence géographique dans tous les DOM-COM à travers un réseau de 6 agences ECOFIP.

Points forts :

- Sélection rigoureuse d'entreprises éligibles et de matériels standards à fort potentiel de relocation ;
- Fort maillage territorial : Salariés ECOFIP dédiés au suivi et à la bonne gestion des investissements pour plus de sécurité et de réactivité pendant toute la durée de l'opération ;
- Back office juridique dédié pendant les 5 ans.

GARANTIES ET ASSURANCES

- Une **assurance Responsabilité Civile (RC) Professionnelle** - qui assure les investisseurs contre la défaillance dans le montage du dossier par ECOFIP ;

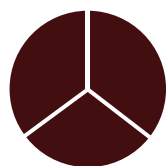


- Une **assurance RC Exploitant Chapeau** - qui protège nos investisseurs de la société contre le défaut d'assurance d'un exploitant en cas d'accident ou de sinistre ;
- Une **assurance Dommages Exploitant Chapeau** - qui couvre l'investisseur si le bien subit un quelconque dommage matériel avec un locataire non ou mal assuré ;
- Une **assurance EXCLUSIVE pertes fiscales indirectes** - qui couvre nos investisseurs contre les pertes fiscales liés à un acte frauduleux d'un intermédiaire ou d'un locataire ;

- Une **Garantie GPLUS** - optionnelle - pour garantir quoiqu'il arrive 100 % de la réduction d'impôts.

SPÉCIFICITÉ «ECOFONDS» : CAS DU «PLEIN DROIT»

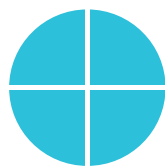
Mutualisation extrême des exploitants par région et secteur – **EXCLUSIF** sur le marché



SNC 1
Martinique
3 locataires



SNC 2
Polynésie Française
2 locataires



SNC 3
Réunion
4 locataires



SNC 4
Guadeloupe
4 locataires



SNC 5
Guyane
1 locataire



SNC 6
Nouvelle Calédonie
6 locataires

Un degré de mutualisation inégalé grâce aux Ecofonds (portefeuille de 6 à 7 SNC) : la réduction d'impôt d'un investisseur est protégée par une très forte dilution de son investissement, grâce à une répartition pouvant aller jusqu'à une soixantaine d'entreprises.

RISQUES

RISQUE	ASSURANCE OU GARANTIE COUVRANT LE RISQUE
• Problème de gestion / Problème de montage	✓ Assurance Responsabilité Civile (RC) Professionnelle
• Loyers Impayés	✓ Clause de non-recours
• Défaut RC Exploitant	✓ Assurance RC Exploitant Chapeau
• Défaut Assurance Exploitant	✓ Assurance Dommage Exploitant Chapeau
• Fausse Facturation / Agissements délictueux d'un tiers	✓ Assurance EXCLUSIVE pertes fiscales indirectes
• Exploitation discontinuée	✓ Garantie optionnelle GPLUS

VERSEMENTS COMPLÉMENTAIRES

0€ - Opération «One Shot»
Tous les frais liés à la gestion sont provisionnés dès la 1ère année

RACHAT DES PARTS

Automatique
pour 0.10€ symbolique
à la fin des 5 ans
d'exploitation

DURÉE DE DÉTENTION DES PARTS

5 ans

INFORMATIONS AU SOUSCRIPTEUR

Année N	Accusé de réception de fonds
N + 1	Attestation 2042 IOM + Attestations fiscales des sociétés + Liasses fiscales
N + 2 à N + 4	Liasses fiscales de sociétés + convocation aux AG
N + 5	Actes de cession de parts et dissolution de la société

FISCALITÉ

Rentre dans le calcul du Plafond Global :

1. à hauteur de 44% pour le Plein Droit soit 40 909 € maximum de RI possible sans autre niche fiscale;
2. à hauteur de 34% pour l'Agrément Industriel soit 52 941 € maximum de RI possible sans autre niche fiscale;
3. à hauteur de 30% pour l'Agrément Social soit 60 000 € maximum de RI possible sans autre niche fiscale.